

VALENCE 2025



CHAMPIONNAT NATIONAL

FUTSAL

CADETS
PROMOTIONNEL

—Crédit Mutuel—

3 ET 4 AVRIL 2025



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ACCUEIL

HALL CHABAN DELMAS

50 Avenue de la Marne
26000 Valence

DELEGUES SPORTIFS

Alain DESCAMPS – Gilles BERTHELO
Yvan COGNON

REFERENT LOCAL

Benjamin SAGE
Mail : ugsel2607.secondaire@mbsport.fr
Tel. : 06 62 80 57 47

REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL

RESPONSABLES JEUNE OFFICIEL

Alain DESCAMPS – Gilles BERTHELO
Yvan COGNON

CONTACT ORGANISATEUR

Benjamin SAGE
Mail : ugsel2607.secondaire@mbsport.fr
Tel : 06 62 80 57 47

Référent national sports collectifs :
Patricia PETIT :
Mail : p-petit@ugsel.org
Tél. : 06 03 44 31 24

LIEUX DES COMPETITIONS

Halle Chaban Delmas, 50 Avenue de la Marne - Valence

Une paire de chaussures propres, réservée à la pratique sportive, est obligatoire pour ne pas abîmer les sols sportifs.

ENGAGEMENT

Les responsables des équipes doivent répondre au questionnaire de participation de l'organisateur pour le **24 Mars 2025** au plus tard par Mail et procéder au règlement (informations sur le questionnaire de participation).

FORFAIT RESTAURATION

Le forfait restauration est obligatoire pour tous les participants (joueurs, encadrants, jeune officiel couvrant une équipe, chauffeurs).

Il comprend les 4 repas : **Tarif : 40 €**

Pas de remboursement en cas de désistement remplir le questionnaire disponible sur le site internet de l'Ugsel National.

RESTAURATION

Les repas du midi seront pris sur le lieu de compétition.

Les repas du soir seront pris au collège Saint Anne (1km à pied).

Panier Repas **sur réservation** pour le vendredi Midi.

HEBERGEMENT

Une liste d'Hôtel sur Valence et son agglomération est disponible sur le site internet de l'Ugsel National.

CHAMPIONNAT National de FUTSAL CG PROMOTIONNEL UGSEL
Les 3 et 4 avril 2025 à VALENCE

DROITS D'ENGAGEMENT Par équipe : **126 €**

PRIMES KILOMETRIQUES

Remboursées à tous les participants sur la base du taux en vigueur (par kilomètre et par jeune déplacé). Elles seront versées dans le courant de l'année scolaire suivante par l'UGSEL Nationale.

PREMIERS SECOURS

Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.

PASTORALE

Un temps fort sera partagé lors de la cérémonie d'ouverture

CADEAU / SOUVENIR

Chaque participant se verra remettre un souvenir de la compétition

ANIMATIONS

Apéritif des régions : Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le 2^{ème} jour en fin de journée.

PHOTOS

La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image.
En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.

BALLONS :

**CHAQUE EQUIPE FOURNIRA UN BALLON POUR LE MATCH, LE JEUNE OFFICIEL
CHOISIRA LE BALLON RETENU.**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer au règlement sportif de l'UGSEL 2024-2025 sur le site :
<https://www.ugsel.org>.

REGLEMENTS

Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Futsal sur le site de l'UGSEL nationale.

Chaque équipe utilise ses ballons pour l'échauffement. L'arbitre choisira pour les matchs les meilleurs ballons proposés.

Il sera assuré par des jeunes arbitres officiels.

ARBITRAGE

Les équipes versent **une caution de 500 €**.

La caution sera restituée en fin de championnat aux équipes qui auront présenté un jeune arbitre dûment validé.

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Les licences élèves et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire.

LICENCES

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL

Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux.

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

PROGRAMME GENERAL FUTSAL CIG PROMOTIONNEL UGSEL Du 2 au 4 avril 2025

MERCREDI 2 AVRIL 2025

ACCUEIL

14h à 17h	Accueil des équipes sur le lieu de compétition.
17h30 à 18h	Réunion d'ouverture dans la salle des profs du collège Sainte Anne. (tirage au sort).
18h à 18h30	Réunion technique + réunion jeunes officiels (Salle des profs – Sainte Anne).
18h30- 20h00	Diner au collège Sainte Anne.
Vers 20h	Départ pour les sites d'Hébergements.

JEUDI 3 AVRIL 2025

JOURNEE 1

8h30*	Accueil des équipes à la Halle Chaban Delmas, 50 Avenue de la Marne, 26000 Valence
8h45*	Temps pastoral.
9h à 18h00*	Matches en continu. Repas sur le lieu de compétition. Le planning sera connu à l'issue du tirage au sort de la veille.
18h30 à 19h	Réunion Technique (Salle des Profs) pour les enseignants et accompagnateurs
18h30 à 20h	Diner au collège Sainte Anne.
19h à 20h	Pour les accompagnateurs, nous vous proposons de venir accompagner d'une spécialité ou de plusieurs de votre région (Liquide et/ou solide) afin de les partager lors d'un moment de convivialité complété par l'organisation pour un apéritif-dinatoire.
Vers 20h	Départ pour les sites d'Hébergements.

VENDREDI 4 AVRIL 2025

JOURNEE 2

8h30*	Accueil des équipes à la Halle Chaban Delmas, 50 Avenue de la Marne, 26000 Valence
9h à 12h00*	Matches de classements.
12h30	Remise des récompenses et mots de Clôture.
13h15	Départ des équipes avec le panier repas.

*Les Horaires peuvent-être modifié en fonction du nombre d'équipes présentes.